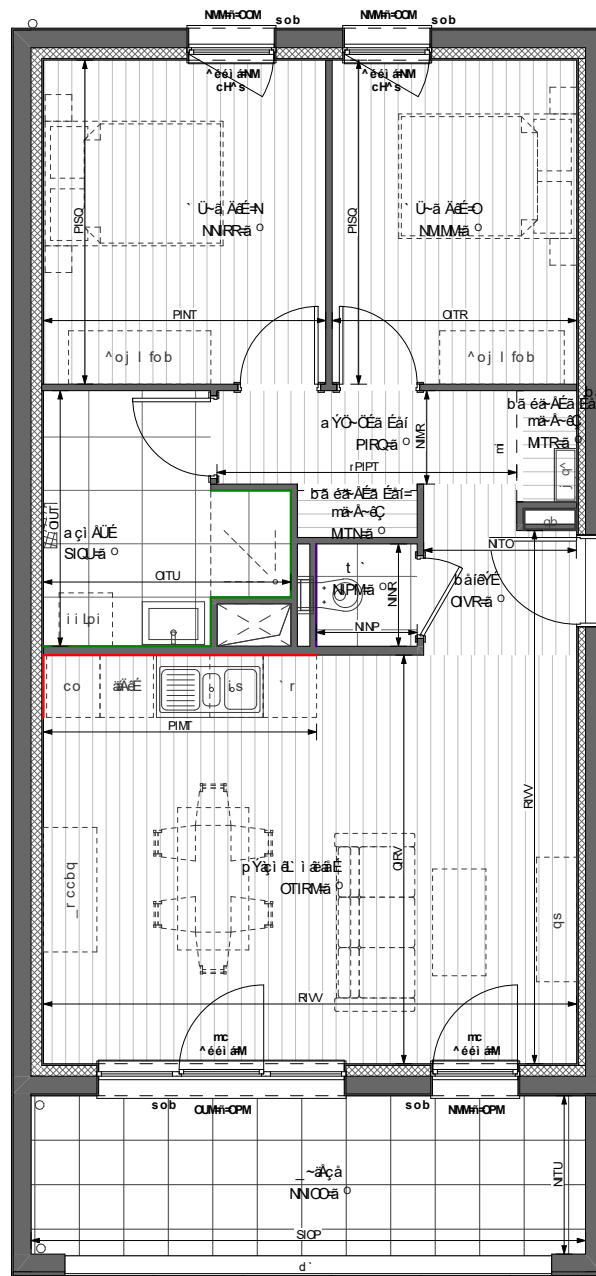




Résidence Domaine d'Orya

Lotissement de la Gare - AMNEVILLE

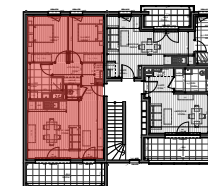


Etage

R+1

LOGEMENT T3

N°D101



1. ~ « ° £ = N	NNRR
1. ~ « ° £ = O	NNMM
a H# ~ ¥ £ « £ - 2	PIRQ
a - 3 ; ! £	SIQU
b « ® ~ j £ « £ - 2 - m j ~ ° d	MTN
b « ® ~ j £ « £ - 2 - m j ~ ° d	MTR
b - 2 ° H £	OVR
p H - 3 ° L 3 S S - £	OTIRM
t `	NPM
	SQTU-ã (1)
~ ð - -	NNCO

LEGENDE :

VRE : Volet Roulant Electrique
PF : Porte Fenêtre
F : Fenêtre
BF : Baie Fixe
AV : Allège vitrée
AM : Allège maçonnée
GC : Garde Corps
PV : Pare Vue H = 230 cm
CUI : Cuisson
FR : Réfrigérateur
LV : Lave Vaisselle
LL/SL : Lave-linge + Sèche-linge

Faux-plafond/soffite :
Espace Tech. Elec. Logement :
Module Thermique d'Appartement :
Sèche serviette :
Faïences 25x40cm :
Toute hauteur
2 rangs, soit 50cm environ
Bati-support WC

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50m env.

Date : 04/08/2026

Indice : 2

Les surfaces et dimensions sont indiquées sous réserve des tolérances de construction. Des modifications sur la dimension et la position des équipements peuvent être effectuées. Des éléments techniques tels que les alimentations et évacuations d'eau, collecteurs, arrivée de gaz sont susceptibles d'être installés en apparent derrière les éléments de la cuisine. Il est recommandé que le cuisiniste en tienne compte. Afin d'éviter toute modification imprévue en phase de travaux, il est vivement conseillé d'intégrer à la cuisine un plan de travail de profondeur de 70 cm.